

CONTENTS

DES

CONTENTS

- I Petite historique.
- II Statuts et Constitution.
- III Faits divers.

Petite

historique

des

Copains.

Première Assemblée: 20 Mars 1963.

chez: M. François Petit

Présences: Mlles: Rolande Brochu
Rayonne Houle
Louise Beaulieu
Lise Thériault
Andrie Dallaire
Denise Côté
Nicole Sigouin
Ghislaine Basque
Lise Bitt
Lise Petit
M: Gratien Dallaire
Jacques Desmarais
Robert Petit
Guy Côté.

Buts fixés: 1^o Se réunir paisiblement
entre jeunes garçons et filles.
2^o Rayonner par le bon
exemple.

Bout concret: découvrir la
richesse de la main amitié.

Statut immédiat:
(peut être appelé à changer)

Voie: 2e partie page: 1.

Première élection:

Résultats:

Président: Robert Petit.
Présidente: Rolande Brochu.
Secrétaire: Guy Côté.
Trésorière: Nicole Sigouin.
Rédigé par: Guy Côté.

Assemblée du 20 avril, 1963.

Présences: Mlles: Lynn Lavoie
Louise Roy.
Selma Fleury.
Réjeanne Houde.
Monique Jorrigny.
Diane Hébert.
Louise Beaulieu.
Thérèse Basque.
Lise Britt.
Doris Charron.
Denise Côté.
Rolande Brochu.
Andrée Dallaire.
Nicole Sigouin.
Louise Dallaire.
Lise Fleury.

Messieurs: Robert Petit.
Jacques Desmarais.
Stéphan Dallaire.
Père Jabin. o. m. i. Michel Giroux.
Roger Poirier.
Guy Côté.
Léo Vanasse.

Résumé de ce que nous a dit le Père Jabin:

- 1° La danse devrait être la dernière de nos activités, car c'est celle qui porte le plus les jeunes gens à s'accoupler.
- 2° Il nous proposa de se laisser plutôt dans des activités sociales et intellectuelles qui sont de beaucoup préférables à la danse.
- 3° Pour que le groupe soit exitaire, il faut du personnel, l'oubli de soi-même, il faut que chaque membre se donne s'il veut bien se former et apprendre à aimer.
- 4° Le Père Jabin nous proposa de nous mettre à la disposition des "bien-êtes sociaux" Roland Brochu et Léo Lavoie se sont chargés de cette démarche.
- 5° Le Père Jabin nous entretint des dangers de "mauvais vices" qui aurait lieu à Jomos du début une semaine.

Rédigé par: Guy Côté.

"Quand on n'a pas tout donné on n'a rien donné."

3. Entrevue avec le

Père St. Martin

Présences: Michel Giroux.
Louise Roy.
Suzanne Perrin.
Gabrielle Brochu.

Pour débiter, le Père nous a parlé de la F. O. L. O. 2. (Fédération des Oeuvres des Loisirs de l'Ouest du Québec): 1^o de sa structure, 2^o de sa façon de procéder pour établir des plans, 3^o de ses buts qui sont: d'aider les oeuvres des Loisirs de l'ouest du Québec, quant à leur organisation et à leur fonctionnement.

Et c'est là, dit-il, que nous pourrions, en tant que groupe, les aider.

Par exemple: si nous envoyions des filles et des gens au "Patrie" à Amos (du 22 au 29 juin), nous pourrions aider "l'Oeuvre des Terrains de Jeux". Nous pourrions également aider des jeunes à obtenir des salles de jeux, si nous les appuyions auprès de la Commission des Loisirs.

Le Père Saint-Martin (secrétaire de la F. O. L. O. 2.) nous a aussi suggéré de nous unir à un groupe déjà existant ou d'élargir nos cadres pour les

avec un groupe avec des statuts
liés, un nom, droit de pépé-
plantation... etc... (Mais la action
le danger appelé "iniquité...").

Si nous voulons aider la
cause des Loisirs à Rouyn, il faut
d'abord avant tout définir notre
branche, i.e. Est-ce que nous
voulons nous occuper des jeunes
ou des adolescents? - Est-ce
que nous voulons nous occu-
per de sports, de culture, etc...?

Si nous voulons rester un
groupe d'amis comme nous le
sommes présentement, nous de-
vons avoir un gouvernement (ou
nous a suggéré une façon de
procéder, laquelle nous a été
profitable plus tard) et des buts
précis et concrets avec des plans
définis si nous voulons savoir
où nous allons.

En, un sage conseil nous
fut donné par le Père: "Chaque
minute dans une réunion doit
être préparée afin d'inviter
l'examé. Chacun doit, en partant
avoir l'âme à la prochaine réunion
ou excursion... etc...".

"Père, est-ce que nous
pensons que nous pourrions faire
de la discrimination dans notre
groupe?" demande Louise.

"Oh! "discrimination" est un
bien grand mot. Mais disons
que, pour le moment, nous
devons faire une certaine sélection.

un bon esprit au groupe.
Après, lorsque nous serons
tirez les reins forts, pour pour-
rez accepter plus librement des
nouveaux membres. Est-ce que
vous voulez pentons les reins
fort?"

Un autre point est très
important. Rien ne doit clocher.
Tout doit être pesé, raisonné,
mesuré et préparé. Autrement,
si quelque chose clochait, nos
parents n'auraient plus con-
fiance en nous. Donc, nous
devons travailler fort à plaire
les parents et les autres adul-
tes autant qu'aux jeunes".

Rédigé par: Rolande Brochu.

Entrevue avec le

Père St-Martin.

(27 avril, 1963.)

Présences: Selma Perrin.
Louise Roy.
Rolande Brochu.
Michel Giroux.

But de la réunion:

Demandes conseil en ce
qui concerne les loisirs de la

7 Conspire

- Le Père St. Martin nous a parlé de la T. O. L. O. I. : une organisation qui aide les oeuvres des loisirs. C'est justement ce dont nous avons besoin : "être aidés".

On a beaucoup insisté sur le fait que le groupe soit constitué en deux parties (filles et garçons) : 1° pour garder l'unité intacte dans notre groupe. 2° pour un développement harmonieux des filles et des garçons, il faut que de temps en temps ils aient des loisirs propres à leur sexe.

(Plusieurs autres points ont été abordés et développés. Pour éviter la répétition, ils ne sont pas transcrits ici. Voir le rapport (article no. 3) présenté par Roland Brochu.)

Rédigé par : Michel Giroux

Assemblée du 4 mai, 1963.

H. On débuta l'assemblée par la présentation du Père St. Martin aux membres du groupe. Il fut chaleureusement applaudi pour le bon travail qu'il avait accompli.

B- Puis vient la lecture des rapports fournis par les comités provinciaux (écrits lors de l'assemblée du 20 avril.)

1^o Comité des visites des indigènes de la région:

Endroits proposés:

Laiterie Dallaire.

Ferme.

Seigneurie Darabi.

Palais de Justice.

Collège universitaire.

École Notre-Dame de Grâce.

Boulangerie Champion.

Hôtel de Ville.

École des Arts et Métiers.

Bureau de Poste (Noranda).

La Frontière.

Pepsi-Cola.

Jeune-ép.

par: Jacques Desmarais, Denise Côté et Joëlle Charbon

2^o Comité du service social

Des démarches ont été faites
1^o par Louise Roy et Lyse Lavoie au-
près de Mlle. Fillion des "Bien-être
social", 2^o par Rolande Beaudin et Michel
Giroux auprès de Mme. Levesque
de la V. O. M. (Victorian order of
merit), 3^o par Thérèse Dallaire, Roger
Poirier et Michel Giroux auprès
des "Chentiers étudiants" 4^o Mme
Perreault invite tous les Capains à
visiter les malades dans leur
temps libres.

- But de ces démarches:

Offrir l'aide que nous pouvons

donnée à ses organismes.

3° Comité des activités artistiques et intellectuelles:

a) Ciné-Club:

Le copain Leo Varesse fut désigné comme responsable du ciné-club étant donné sa grande compétence en cette matière.

La fréquence des activités du ciné-club est dépendante de bons films qui passeront dans les différents théâtres de nos villes.

Ces films seront discutés surtout au point de vue fond, étant donné que la forme, c'est la technique et que nous ne connaissons pas beaucoup cette matière.

On suggérera un film au groupe et il n'y aura aucune obligation pour les membres d'assister à la séance proposée.

Les films anglais ne sont pas à déconseiller si l'on comprend assez l'anglais pour tenir le fil de l'histoire.

b) Théâtre amateur:

On propose si possible de monter une pièce moderne et contemporaine étant donné le peu de difficultés dans la mise en scène, les costumes et décors.

En ce qui concerne la durée et le choix des pièces, il se aura encore à discuter.

La comédie est préférée

~~se~~ à la tragédie.

En somme, rien n'est définitif sur ce point.

d) Les Discussions:

1^o Elles sont trop longues. Nous pourrions peut-être quinze minutes suffisamment amplement à développer un thème.

2^o On devrait agir plus démocratiquement (ou plus dictatoriallement, selon la pensée de chacun) i. e. avoir un président de discussions pour ainsi parler chacun son tour.

d) Montage d'un film:

Ce projet est peut-être grandiose mais réalisable à condition que nous puissions à notre disposition les appareils (8 millimètres) et une machine à pe. Difficultés: finances et montage.

e) Revue musicale:

Définition: Soirée de chant, très beau spectacle, très intéressant à jouer.

Grande difficulté de montage.

On proposa la revue des chansons de 1960.

f) Activités artistiques et artisanat:

Liste des activités artistiques et d'artisanat susceptibles d'intéresser quelques membres du groupe: (voir dans les archives).

4.º Comité des activités spor-
tives:

Rapport rédigé par Nicole Sigouin

Le comité des sports s'est
réuni chez moi jeudi, le 2 mai.
La réunion était faite par Robert
Petit, Laurence et Andrié Dallaire
et Nicole Sigouin.

Loisirs suggérés:

par Laurence Dallaire:

la marche, le ski, l'alpinis-
me, le patin à roulettes, le tir
à l'arc.

par Andrié Dallaire:

le patin (sur glace), la bicy-
clette, le camp de jour, piste et
pelouse, pique-nique.

par Robert Petit:

la natation, la balle-molle,
le ballon-valet, le feu de camp,
la culture physique, le tir aux arcs.

par Nicole Sigouin:

le tennis, le badmington,
les quilles, le ballon-panier, la
glissade.

5.º Danse de folklore:

Se sont offertes:

Diane Hébert

Kalade Brochu

Monique Tournigay

Laurence Beaulieu

Lise Britt

Andrié Basque

Lise Thériault

Denise Côté

1° En ce premier jour de l'automne 1963, les Copains tiennent une élection générale qui n'a pas changé la formation du Comité d'organisation (voir II, 2 p. 2). Il n'y a que le poste de chef des Sports et celui de chef des Loisirs qui aient subi un changement. Nous conserverons président(e), trésorier(e) et secrétaire.

2° Roxane Perrin et Louise Roy nous parlent de leur projet: celui d'une troupe de théâtre, indépendante mais en étroite collaboration avec les Copains. - Monsieur Juncos, professeur au Collège de Rouyn nous a parlé de théâtre et de sa partie avec nous. Il a su choisir les mots justes en entrant tout de suite dans la mentalité des Copains et ainsi a pu trouver ses acteurs parmi les Copains. Tous sont très enthousiastes.

3° Serge Limesques nous a dit que l'on pourrait rendre nos vieux timbres à la livre et nous a demandé de faire notre part pour grossir le trésor des Copains.

4° Michel Giroux nous a parlé des quilles et comme nous ne pouvons obtenir la salle que le lundi soir à tarif réduit, nul ne peut y participer à cause des études que nous devons faire.

5° Cérémonie (voir no: 15 p. 3).

à texti de nous les expliquer.

9° Lise Britt et Ghislaine Basque: chant très réussi et apprécié

10° 2^e apparition du quatuor.

11° Gaby Côté: chanson et poèmes

12° Danses de folklore.

13° Réal Denis: brillantes apparitions. Quand il se levait pour chanter, le silence se faisait comme par enchantement.

14° Gâteaux délicieux offert par Mme. Côté.

15° Paroles encourageantes du Père St. Martin. Il nous invitait à la plus grande prudence.

16° Mot réconfortant de M. Petit

17° Chaine de l'accueil et bénédiction du Père.

Invités:

Le Rév. Père St. Martin, o.m.i.,

M. Mme François Petit,

M. Mme Florian Sigouin,

M. Mme Ubaldo Côté,

Mlle Carmen Delisle (cousine de Ghislaine Basque).

Assemblée du 18 mai, 1963.

chez: Louise Dallaire.

17. Élections: du président et de la présidente:

Robert Petit et Rolande Brochu
Lurent élus.

des chefs de comité.
(Résultats dans la 2e partie, page 2.)

- B. Préparation du feu de camp.
- C. Entrée - surprise du Père
Saint-Martin.
- D. Dilectus Goutte offert par
Mme Dallaire (Jos.)
- E. Chaine de l'ancien et
benediction du Père St. Martin.

Feu de Camp.

1er Juin, 1963.

- 1° Il y eut du chat tout au long
de la soirée.
- 2° Alain Denis nous sortit quel-
ques vers de ses poésies.
- 3° Sketch: "J'ai pitebi des robes à
l'eau". Acteurs: René Côté, Suzanne
Boule, Ghislaine Lespère, Alain Denis.
- 4° Exécution de la danse et de la
chanson de l'Admiration.
- 5° Sketch: "Goutte de miel". Jean-Paul
Michard, Michel Giroux, Réal Denis.
Jack Bern
- 6° Questions idiotes.
- 7° Chat: "La Sorcière".
- 8° Histoire d'horreur: Alain Denis.
- 9° Danse: "Copain - Copain".
- 10° Bénédiction du Père St. Martin.

Il ne faut pas oublier les appari-
tions brillantes de Réal Denis, Jean-Paul
Michard, Michel Giroux.

8. Assemblée du 14 Juin, 1963.

Partie sportive:
Ballon captif.

Discussion:

Le groupe s'est divisé en deux parties pour le Civi-Club.
Jean-Paul Michaud et Louise Roy ont conduit la discussion avec autorité.

Partie pédestre:

Jeux divers et chants.

Gûtes succulents.

Préparation de pique-nic qui n'eût pas lieu.

8.5 P.S. 12 Juin, '63.

Les Copains se sont groupés pour aller voir le film "La mort aux trousses". Film discuté le 14 juin, '63.

9. Pique-nique du 23 Juin, 1963

Le pique-nique s'est tenu à la Plage St-Jean Baptiste. La température était idéale. Tous se sont amusés.

"Une grande vie est un rêve de jeunesse

réalisé dans l'âge mûr."

A. de Vigny

10. Réunion du Conseil, 1er juillet '63.

Chez: Robert Petit (président).

Cette réunion pourrait être considérée comme une révision si l'on peut dire ainsi. Les chefs des différents comités nous ont fait part de leurs activités et nous nous sommes aperçus que si nous continuons sur cette formule, nous nous endormirons... alors...

Résolution: un peu plus d'activité puisque nous sommes en vacances et puisque c'est l'été: un peu de sport.

11. Activités estivales: (1963).

- 1^o Mercredi, le 3 juillet: tennis.

- 2^o Jeudi, 4 juillet.

Nous sommes allés faire les "Joins" chez Gratien Dallaire. Une réunion (où les chants et les jeux furent de toutes parts) suivit et eut lieu extérieurement.

- 3^o "Olympiades" dans le champ de la ferme Dallaire. (12 juillet '63).

Réunion où nous étions assis sur des "balles" de joins.

- 4^o Réunion du Comité: 19 juillet.

Élection du vice-président: Michel Giroux et de la vice-présidente: Louise Roy. Projet du Parc des

Copains par Guy Côté.

- 5° 31 juillet '63: Jie - a. l'arc et réunion chez Marthe Bouché pour le Comité. Résumé: Profits pour les presses de théâtre qui seront prises en tins pour la Fête du Père Saint-Martin.

- 6° Jeudi, 1er août: Patis à poulettes

- 7° Vendredi, 2 août '63: Marche d'endurance des garçons. Participants: Gratien Dallaire, Michel Giroux, Ronald Percier, Robert Petit, Jacques Desmarais, Léopold Larouche. (Plage St-Jean)

- 8° Samedi, 3 août '63: Copains-moments chez Jean-Guy Boisvert au chalet.

- 9° Lundi, 5 août '63: Réunion du Comité chez Robert Petit. - Démission provisoire des deux groupes (30 = 30)

- 10° Vendredi, 9 août '63: Marche d'endurance des filles: participantes:

Lise Petit, Rolande Brochu, Nicole Sigouin, Lise Britt, Monique Leblanc, Celine Sigouin, Jocelyne Hamelin, Selma Percier, Jeanne Dallaire, Ghislaine Basque. Miles: 20. Coûts: Aller-Retour + détaxes.

- 11° Mardi, 13 août '63: Fête du Père Saint-Martin.

Ce fut une réussite totale. La plus grande réalisation jusqu'à date des Copains. (Voie: II, 3 p. 3.)

- 12° Jeudi, 15 août '63: Fête de l'Assomption: Messe dehors à la Maison des Retraitées Femmes. Participation des Copains.

N.B. Fête de l'Assomption, Barq
- 13° Mardi, le 27 août '63: Danses de folklore et réunion, réussites.

14° Mercredi, le 28 août '63: Quilles

- 15^e Jeudi, 29 août '63: Banquet de la Commission des Loisirs. Participation des Copains-Moniteurs.
- 16^e Mardi, 3 septembre '63: Rentrée des classes pour plusieurs Copains. Excursion attendue avec joie. Début courageux.

N.B. 1^o Ces activités ne sont pas commentées exhaustivement. J'ai jugé préférable de les évoquer simplement et ceux qui en ont pris part pourront en lisant ces lignes passer à loisir les souvenirs de notre été 1963 qui fut, je crois, l'un des plus merveilleux de nos vies avec ses myriades d'expériences nouvelles.

2^o Nombreuses activités non évoquées ici.

12.

Marche d'endurance des Filles.

(21 septembre '63)

Participantes:

Roberte Brochu, Lise Petit, Nicole Sigauze, Louise Roy, Nicole Hamel, Céline Sigauze, Kathleen Lafond, Suzanne Bibeau.

Destination: Beaudry

Milles: 26 (à pied).

13.

Réunion générale chez Robert

(21 septembre '63.)

(fin de la lecture des rapports)
Suite de la réunion du 4 mai.

C. Un vote a eu lieu:

Résultats:

1^o Signe distinctif.

29 votes: 28 affirmatifs.

Sur les 28, 13 ont voté pour une
bague ou un jeu d'Amitié,

10 pour un foulard,

4 pour gilet avec écusson,

1 pour un bouton.

2^o Lieu de camp:

Maxime pour le lac Jean '63.

Endroits proposés:

Chalet chez M. Giroux,

Laiterie Dallaire,

Lac Duffault,

Cap à l'Ours,

Terrain de jeux Annon. - Conception.

D. Tous ont répondu sur question
nouve préparé par le Père St Martin.

E. Partie récréative:

1^o Nicole Sigaux et André
Dallaire: Un jeu à l'ère.

2^o Louise Dallaire: Beethoven.

3^o Lise Britt et H. Lelaine
Basque: elles ont chanté "Amitié".

4^o Guy Côté: récita quelques
poèmes qu'il a composés.

5^o Quatuor: Michel Giroux,
Roger Parier, Robert Petit et
Arctique Dallaire.

6^o Denise Côté: Lael.

7^o Louise Dallaire: étude de Kille.

8^o Guy Côté: autres poèmes.

14. Troupe de théâtre:

Choix des acteurs: Mardi, le 26 sept. '63.

Lise Petit, Nicole Sigouin, Robert
Petit, Rial Denis, Roger Côté.

Pièce: Le Noël sur la Place.

15. Réunion du conseil:

(4 octobre, 1963).

C'était vendredi soir, nous nous
sommes réunis chez Nicole Sigouin.
Nous avons préparé l'excursion au
mont Chaudron. (voir: no: 16.)

^{2°} Monsieur Raymond Tuttle qui
s'occupe des "plantiers étudiants"
au Collège est venu nous parler.
Une dizaine de nos Copains vont
former une équipe pour l'aider. Le
chef de cette équipe n'est pas en-
core nommé.

^{3°} Nous avons discuté du Cini-Club.
Henriette Bellemare, Rio Vassasse
et Jacques Desmarais collabo-
rent comme responsables de cette
activité.

16. Escalade du Mont Chaudron:

(dimanche, le 6 octobre, 1963)

Le départ était à midi et quart
du Forum de Rouyn. La température
était merveilleuse. Le voyage fut

très gai. Tous ont chanté. Et tout le long du chemin, les feuilles ensablées tombaient l'air des brouillards. Le spectacle était ~~très~~ simplement magnifique. Personnellement, j'en avais le souffle coupé. Toute cette beauté m'a fait penser à la grandeur de Dieu.

Pour gravir la montagne, tout est bien allé. Nos hommes demeurés tous ensemble. On a pu constater la palanquée des Copains qui ont porté les sacs des Copines.

Une "chasse aux trisores" s'est déroulée avec joie. Nous avons aussi noté gaiement avec appétit. Plus tard, assis en rond, les Copains à tour de rôle ont raconté une petite histoire ou chanté une chanson.

Monsieur Sincennes nous se accompagnait.

Deux accidents sont survenus à la descente. Hildre Jourigny et Robert Petit se sont foulés le cheville.

Mais, même pour les deux gardes-côte un bon souvenir de cette journée mémorable. Le voyage de retour était aussi gai que celui d'aller.

Réunion générale dans notre
nouveau local.

(Samedi, le 19 octobre, 1963)

Et oui! Nous avons un local.
Grâce à la ville de Rouyn.

Il est au sous-sol du magasin Burguey sur la rue Principale. La salle est à nous à tous les samedi soirs et durant la journée samedi et dimanche.

Programme de la réunion:

- 1. Prière: Rolande Brochu.
- 2. Robert Petit nous a adressé quelques mots au sujet de notre salle.
- 3. Michel Girard nous a résumé l'assemblée du jeudi soir de trois pères des Capains: M^r Le Sage, Denis et Larouche avec la Commission des Soirées de Rouyn. Après avoir longuement poursuivi, ils ^(la veille) ont décidé de payer le loyer si nous trouvons une salle.
- 4. Rapport financier donné par Nicole Sigouin.
- 5. Roxane Perrin a demandé aux Capains de lui prêter la somme de \$40.00 pour la Troupe. Ils ont tous dit "oui".
- 6. Intermission durant laquelle les parents présents ont pu discuter de la situation des Capains.
- 7. Michel nous a présenté 3 films de l'Office National du Film. Ils ont été très appréciés puis-que ils sont très intéressants en plus d'être éducatifs. Ils portaient sur: 1^o Les Arabes réfugiés. 2^o Les Olympiades. 3^o Le problème d'un prisonnier une fois en liberté. Tous les obstacles qui s'opposent à sa réadaptation.
- 8. Nous avons eu des danses de

Falkland. Les parents aussi ont
dansé.

Réunion du Comité.

(26 octobre, 1963).

Nous nous sommes réunis à
notre nouveau local. Monsieur Denis
était avec nous. Il a pu nous
éclairer à plusieurs reprises.

Voici les résultats de nos
discussions:

1° L'initiation aura lieu
vendredi, le 1er novembre, 1963 au jeudi
le 31 octobre.

2° Nous aurons un bal mas-
qué le 23 novembre (samedi) en l'hon-
neur de la Ste. Catherine.

3° Nous pensons tous les in-
fants et nous les lirons à tous
les Copains à une assemblée générale.

4° Nous avons l'âge qu'il
faut avoir pour devenir Copain. Nous
exigeons 16 ans. À l'avenir tous
ceux qui deviendront Copains au
point 16 ans et plus. Mais, nous
avons pensé garder ceux qui son
dés à nous et qui n'ont pas
16 ans.

L'initiation des Copains.

(31 octobre, 1963).

1° Greeting Dollaire se fait lancer la
tête et friser. Il passe une partie

de la poirie en bigoudies

2^e Jacques Meunier, déguisé en femme, met la corbeille à Nicole Sigorin et la promène dans un carrosse sur biberon à la bouche. Léopold Larouche fait le chien de Mme. Meunier.

3^e Ronny Perrin a dû saluer la Reine (Danse Côte) et le Roi (Gony Côte). La reine lui a très disgracieusement donné un coup de pied là où le dos perd son nom. Ensuite, il s'est prosterné devant la foule. Après avoir enlevé ses souliers et ses bas, il a dû pousser un pois, sur le plancher, avec le bout de son nez. (Il s'est trempé les pieds dans une urne d'eau en saluant la foule. Pendant ce temps, on leur versa une abondante d'eau sur les épaules.)

On fit de même pour Miss Dalaire Collette Gauthier (les filles n'ont pas pu être ce qui est entre parenthèses) et Pierre Picaud.

4^e Miss Baron se fait pépéer les cheveux ou grischer par Gony Côte. Gony s'avisa des qualités d'une coiffeuse intraitable et Lise, celle d'une cliente très patiente.

5^e Kathleen Lafond dut se soumettre aux bons soins du moquilleur en herbe. Alain Denis. - En revanche, Kathleen a eu le plaisir de grimer Alain. Il fut très patient. Il ressemblait les caractéristiques d'une ballerine russe et d'un gentilhomme du 18^e siècle. En plus, il avait les yeux et le nez rouge. La foule,

entonna joyeusement: "Le petit renou
au nez rouge"

-6° Rolande Brachet reçoit une guitare
Elle devait imiter Elvis Presley. Voi-
si se qui elle nous présente:

- °° Le pov. bay fait le tour de la
- °° "A celui qui en veut" montagne"
- °° "O ma divine Clémentine."
- °° "Un petit beguin"
- °° "En' on est bien dans les bras..."

-7° Des filles furent appelées pour faire
des sauts de perruche:

Nicole Hamel — Roger Jardif
Claudette Gaudet — Alain Gourd
Lise Lemoyne — Serge Lévêque

elles finirent par leur faire des
boucles se qui mit une note de
féminité

-8° Laurent Le Sage dut imiter Murielle
Millard. Il a très bien réussi (même
s'il m'a donné l'effet d'un chien
qui chante à la lune) car il a eu
un rappel.

-9° On procéda à l'initiation des pa-
rents Mme Larouche et Mme Thérien
avec M. Hamel et M. Sigouin nous
ont fait un concert improvisé et
tous les Copains ont rythmé.

-10° Marie Mermier et Roger Jardif furent
présentés à la "madame". Leur bibi était
le Père Saint-Martin et comme il
se devait, il s'est servi d'une
bonne exemplaire.

-11° Les Copains ont dansé et chanté "Les
gars de l'Admiral"

-12° D'après - croisi:

Réal Petit dut se divertir jusqu'à
la Table: 1° On le bise soigneusement
(coup de bâton)

2: Photographie (Kellchup dans la figure).

3: Promesse (mélasse dans le dos).

-13: Départ de l'abbé Magnas ou lui chan-
ta: "Bonsoir, mon ami bonsoir."

-14: Robert Petit et Nicole Cossette
surent faire un "beatnick point
sur l'air de "He's got the whole
world in his hands". Ce fut très
réussi.

-15: Bonnie Bonneau dut imiter Denise
Filiatreault et Suzanne Haule
imita Dominique Michel dans
un dialogue sur téléphone. Ce fut
épatant!

-16: Denise eut les rouleaux de théa-
tre et Louise Dallaire lui gri-
pha les cheveux. Tous ont appri-
pié le spectacle curieux.
-17: Goutti plantureux.

-18: Les jeunes ont dansé pendant
que les parents ont discuté.
Voici le résultat de leur dis-
cussion:

1. Nous devons déterminer le
genre de dances.
2. La danse ne doit pas devenir
un des buts principaux des réu-
nions des Copains c'est pourquoi
 - a) il n'y aura pas plus de
 $\frac{3}{4}$ d'heure de danse;
 - b) la danse ne se situera pas
à la même heure à chaque réu-
nion.
3. Pour la poursuite de danse,
les Copains seuls en bénéficieront.
4. On exigera de chaque nouveau
membre une période d'essai
de 2 mois.

5. Leçons de danse à toutes les 2 semaines.

6. Pour le costume, les filles auront un costume féminin.

-19^o Chaine d'amitié.

-20^o Bénédiction du Père Saint-Martin

Réunion du Comité.

(2 novembre, 1963.)

-1^o Prière.

-2^o Claude Bureau - salle propre.

Ameublement:

60 chaises + 12 tables

phonographe;

plancher de danse;

armoire;

restaurant;

loyer: 40.⁰⁰ par soir;

novembre: loyer 42.⁵⁰ (payé)

tableau d'affiches

-3^o Sélection des membres et propositions

-4^o Refonte des lois (N.II-9-10).

-5^o La danse:

- Pas de "slow" (temporaire)

- Espérons que la danse devienne notre activité principale.

- Cours de danse (libre) avant chaque réunion régulière.

- Durée: 3/4 h ou 1 heure.

- Pratique des danses (leçons) aux samedis non-obligatoires à une heure fixe.

- Les autres danses ne sont pas tolérées aux samedis non-réguliers.

o Formation des comités de discussion

6^o Costume féminin pour les filles

Réunion du comité

(9 novembre, 1963).

(Révisé par Guy Côté)

L'assemblée débuta vers 8.30 heures pour se terminer tard, vers minuit moins le quart.

Tout d'abord, on a mis une dernière main à la constitution, ajoutant quelques-uns et en retranchant d'autres (V.II.67).

Puis, on discuta au sujet de faire paraître un article dans les journaux sur notre mouvement. Mais on suggéra d'attendre au moins jusqu'à Noël, date à laquelle le problème de l'éloigne est sensé être réglé.

Le Bal Masqué vint sur le tapis. Tout d'abord, on élit un grand responsable pour s'occuper de l'organisation complète du Bal. Ce fut Berquet Le Bellemare qui accepta avec plaisir cette charge. Pour lui aider dans cette tâche, on lui conseilla de s'attacher des seconds selon les différentes activités et aussi de demander l'aide des chefs de comité. En gros, le programme du Bal Masqué comprendra des danses modernes et peut-être folkloriques, des chants, des jeux et un goûter.

La tâche de préparer l'assemblée du 16 novembre, 1963 fut confiée à Léo Vanasse. Grosso modo, le programme doit comprendre le référendum, la discussion au sujet de la participation spirituelle dirigée par Rival Denis (V.I. 23 p. 30.), le rapport de Louise Roy sur la danse et la dis-

discussion en équipes, la lecture de la nouvelle constitution, la présentation des nouveaux copains et des aspirants, un film "L'acier" et peut-être quelques jeux et de la danse.

Enfin, on discutera de la formation d'un comité de service social mais on en conclut que celui-ci ne serait pas utile pour le présent et qu'il serait préférable d'attendre.

Enfin l'assemblée se termina avec la participation spirituelle dont Réal nous élabora le projet et sur l'adaptation de quelques lois et l'adoption définitive de la 2^e constitution.

Assemblée générale,

samedi, le 16 nov. '63.

- 1^o Prière.
- 2^o Accueil des nouveaux par Réal Denis
- 3^o Antoine Landry nous parle des Chantiers étudiants.
- 4^o Garry Côté lit les résolutions des réunions du Conseil du 2 et du 9 nov. (V. I, 23, 21. p. 27-28-29)
- 5^o Selma Perrier nous lit le résumé de l'enquête faite chez les Copains (V. II, 5. p. 8).
- 6^o Michel Giroux prend les noms de ceux qui veulent pratiquer le tier-à-lire. (formation des équipes)
- 7^o Garry Côté: Lecture de la 2^e constitution (V. II. 6. p. 9-10-11)
- 8^o Discussion en équipes sur la constitution. (Des amendements se feront à la prochaine réunion).
- 9^o Danse: folklore on Paul Jones

10° Rial Denis nous annonce ~~notre~~
~~annonces~~ qu'il y aura un forum
pour la messe pour tous les copains
et une messe au Collège Classique
dimanche, le 17 novembre 1963. (V.I., 23p.: 30)

11° Annonce du Bal Marqué par Eugène
de Bellemare.

12° Invitations: 1° à payer la catéchèse;
2° à apporter des timbres;
3° à chercher une idée
nouvelle pour garnir
le fond (Idée de Lise
Lemoigne: encan).

13° Ban des "mariages": Louise Dallaire

14° Annonce de la gagnante du "pool"
de hockey: Eugénette Bellemare
page # 2.

15° Présentation d'un film par
Michel Giroux: "L'Acier"
(Industrie de la Grande-
Bretagne).

Parents présents: M. et Mme Hamel.

23. Forum pour la messe.

(dimanche 7 novembre, 1963).

Préparation du forum: Rial Denis.

Programme:

1° Arrivée au Collège Classique à 9^h Les

2° Discussion jusqu'à 10 h. 30.

Sujet: La messe, ce qu'elle est,
ce qu'elle représente, sa
partie dans notre vie.

3° Explication au tableau d'un
schéma sur la messe. (Expliqué
selon la nouvelle catéchèse).

4° Pratique de chants pour la messe
qui suivra.

5° Messe célébrée par le Père
Lagacé. (Confessions avant la
messe. (11 hrs).

* Les Copains ont apprécié la
cérémonie liturgique de l'offer-
toire où chacun est allé lui-
même déposer une hostie (non-
consacrée) sur la patène. Les
quelques hosties nous ont été
données en communion.

6° Fasette avec le Père Lagacé.

7° Visite du nouveau Collège.

8° Départ.

N.B. Nous pourrions dire que tous
ceux qui ont assisté en ce jour
sont très satisfaits de leur avant-
midi. Ils ont tous cette expérience ri-
che et déplorent l'absence de copains
qui auraient pu en profiter comme
eux. Nous devons renouveler cette
expérience.

Bal Masqué.

(23 novembre, 1963).

(en l'honneur de la
Sainte-Catherine.)

Je suis heureuse de dire que
ce bal fut très réussi.

Les costumes étaient tous
très originaux et élaborés. Le parent
invité ce soir là était monsieur
Le Sage, père de Laurent.

Mlle Madeleine Huguette Bellesma-
était en charge de l'organisation

de cette soirée.

Vers 9 heures, le mot de bienvenue fut prononcé. Des danses valse, polka, rock étaient à l'honneur devant la salle. Gratien Dallaire a présidé au jeu de la course avec patates (dans une cuiller).

Pour désigner les gagnants du concours de costumes, Monsieur Le Sage a ramené deux objets trouvés par Denise Côté et Ronny Perrin. Elle reçoit une épinglette et des boucles d'oreilles, il reçoit un briquet. Trois autres Copains ont eu des prix "poco".

Les Copines ont été généreuses comme à l'habitude et les Copains n'oublions pas que Jacques Munnier nous a fait, lui-même, un gros gâteau avec du glaçage au chocolat. Il était très réussi et très bon. La tarte abondait.

Nous garderons un bon souvenir de cette soirée. Elle nous a paru vraiment trop courte. Comme le temps file quand nous nous amusons!

(suite du Bal Masqué)

Un trio très compétent nous a fourni la musique devant le bal. Il se composait de Michel Giroux, Gerald Kenny et André Fortin.

"Marie est le modèle de la
sincérité de vie,
cette base de

l'apostolat." (Marcel Collin)

25
Assemblée générale

(7 déc. '63)

Programme de la soirée

- 1^o Lecture des lois soumises à l'amen-
dement.
- 2^o Discussion en équipe de ses lois
(Résultats de la discussion:
v. (II, 8, p. 13).
- 3^o Rapport de Louise Roy sur les cours
de danse. Ils se tiendront le samedi
soir avant l'assemblée obligatoire
et il y aura pratique le samedi
soir libre.
- 4^o Le restant de la soirée a été partagé
en jeux et en danses: polka et
Paul Jones.

26
"Le Noël sur la Place"

(13 déc. 1963)

Les membres de la Troupe des
Copains ont donné ce soir un grand
succès. La pièce d'Henri Gauthier fut
gaîtiée par les personnes qui se
sont rendus à leur première représen-
tation en la salle paroissiale de
l'Immaculée Conception. Les membres
de la Troupe furent bien récompensés
de leurs efforts. Les interprètes, Ro-
bert Petit (Melchior), Lise Petit (Mou-
pédis), Nicole Sigouris (Sarah), Gratien
Dallaire (Joseph) et Roger Côté (Jésus)
furent félicités par certains per-
sonnages qui s'y connaissent en
théâtre. On a qualifié leur travail

de théâtre amateur très poigné.
Comme nous que ils l'ont bien mé-
rité.

Espérons que les spectateurs
ont reçu le message qui se
dégageait de la pièce religieuse
de G. Lion.

27.

Assemblée du Comité

(17 déc. '62)

Samedi soir, nous sommes
tous allés pater et nous nous
sommes réunis ensuite pour une
assemblée du Comité.

Nous avons tracé nos
plans pour les vacances de Noël.
Nous verrons plus loin dans ce
journal les résultats de cette dis-
cussion.

Nous avons aussi préparé
réunion générale du 28 déc. '63 et
une discussion sur le sujet de
l'initiation officielle proposée
par le Père St. Martin eut lieu.
(Voir sa lettre II, 7 p. 12) Il n'y a eu
rien d'officiel mais tout porte à
croire que l'initiation deviend
officielle.

P.S. Lecture des amendements de la 2e Constitution du 7 déc 63

28.

Assemblée générale

"Sleigh ride"

(28 déc 63)

Samеди soir (à 6.30 heures), les Copains se rassemblent au Forum de Rouyn pour embarquer sur le "pleigh". Nous étions une quarantaine. Ce soir là, le froid était intense. Tous ont peur pour ne pas geler.

Comme la salle nous a paru accueillante ce soir là! Tous, nous nous sommes amusés comme des enfants. La soirée fut partagée entre la danse, un buffet et des jeux et des "Surprises". Il y eut des surprises - nous prions en un dépouillement d'arbre de Noël.

Ce fut un deuxième Noël pour les Copains.

Assemblée du Comité

(29 déc. '63).

Nous sommes en vacances et malheureusement, le comité n'est pas au complet à cette réunion. Il y a Robert Petit.

Enry Côté nous fait la lecture d'une très belle page qu'il a écrite au sujet des "Copains". Nous avons décidé qu'il était temps de faire connaître les "Copains" au public. Alors, nous allons recueillir de chacun des "Copains" pour donner sa définition du groupe. La synthèse de toutes les idées sera faite et ce sera le texte qui sera présenté au public. Gratien Dallaire nous parle

d'un projet que'il a conçu pour
augmenter nos fonds qui mal-
heureusement sont très minces.
Il s'agirait d'une dette ouverte
au public, le 14 février, 1964. Cette
pétition sera présentée sous l'aspect
"Masquerade". Ce projet est encore
à discuter (V, I, 30).

Nicole Sigonia nous a dit
que les Copains ont été fidèles
à payer leurs cotisations.

Robert Petit nous a parlé de
sa rencontre avec M. Bureau. Voici
ce qui a été décidé: nous ne lais-
sons maintenant la salle qui à tout
les les deux semaines pour notre
assemblée générale à cause des
manques d'argent. La ville nous
a fait savoir qu'elle ne pourrait
plus nous aider à défrayer le
coût du loyer. C'est pourquoi il
semble que le projet de Gratien est
utile. Espérons que nous trouve-
rons d'autres moyens qui nous
aideront financièrement.

La réunion de samedi le 11 jan-
vier fut préparée. On a prévu un
plan de réunion modèle et il fut
décidé que à l'avenir, la colla-
boration de tous les Copains sera
demandée pour la préparation de
réunions et que ce ne serait
pas seulement l'affaire du Comité

- INDEX -

pour la

Première partie.

Titres	Pages
1. Première assemblée: 30 mars, 1963.	1 - 2.
2. Assemblée du 20 avril, 1963.	2 - 3.
3. Entrevue avec le P. St. Martin.	4 - 5 - 6.
4. " avec le P. St. Martin (27 avril '63)	6 - 7.
5. Assemblée du 4 mai, 1963.	7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13.
6. Assemblée du 18 mai, 1963.	13 - 14.
7. Feu de camp du 1er juin '63.	14 -
8. Assemblée du 14 juin, 1963.	15 -
9. Pique-nique du 23 juin, 1963.	15 -
10. Réunion du conseil. (1er juillet '63)	16 -
11. Activités estivales, 1963 (19 à 169).	16 - 17 - 18.
12. Marche d'endurance, (filles).	18 -
13. Réunion générale chez Robert.	18 - 19.
14. Acteurs de la troupe de théâtre.	20 -
15. Réunion du Conseil. (4 oct., 1963).	20 -
16. Jucalade du Mont Chaudron.	20 - 21.
17. Réunion générale (nouveau local) ^(19 oct. '63)	21 - 22.
19. Initiation des Copains. (31 oct., 1963).	23 - 24 - 25 - 26 - 27.
18. Réunion du comité. (26 oct., 1963).	22 -
20. Réunion du comité. (2 nov., 1963).	27 -
21. Réunion du comité. (9 nov., 1963).	28 - 29.
22. Assemblée générale, (16 nov. '63).	29 - 30 -
23. Fœcum sur la messe, (17 nov. '63).	30 - 31 -
24. Bal Masqué, (23 nov., 1963). Ste. Catherine.	31 - 32.
25. Assemblée générale (7 déc., 1963).	33 -
26. Le Noël sur la place (13 déc., 1963).	33 - 34.
27. Assemblée du comité (14 déc. '63).	34 -
28. Sleight ride.	34 - 35 -
29. Assemblée du Comité (29 déc. '63).	35 - 36.

II
Statuts

et

Constitution

des

Copains.

Statuts

(Composés le 30 mars, 1963 lors de la première assemblée.)

- 1° On décide qu'on ne ferait pas de politique devant les assemblées.
- 2° Chaque personne qui veut faire partie du club comme membre officiel doit payer ses cotisations dans la mesure du possible.
- 3° L'âge fut fixé entre 15 et 19 ans bien que ce ne soit pas catégorique.
- 4° C'est une association pour étudiants.
- 5° Il n'existe pas de promesse ou d'initiation officielle.
- 6° C'est une association catholique.
- 7° On peut faire un vote de non-confiance au gouvernement si insatisfait.
- 8° Terme de 3 mois à la présidence.
- 9° Terme de 1 an pour la (le) secrétaire et la (le) trésorier (ère).
- 10° La double charge n'est pas acceptée. (Ex: Président et secrétaire en même temps.)
- 11° La liberté de parole est respectée.
- 12° Les réunions seraient à toutes les deux semaines.
- 13° Chaque membre doit être fidèle au but et doit prêter l'assistance en actes et en paroles.
- 14° On agira durant les "meetings" de la manière plus démocratique.
- 15° Un membre qui agira par-

Les buts sera déposés
pour quelques semaines.

2.

Comité d'organisation.

(19 juillet, 1962).

Changements (21 septembre, 1963).

Comités et sous-comités d'organisation

Journal

Selma Parier.

Sports

Nicole Laportune
(~~Philippe Plante~~)
Léopold Lussier.

matériel.

Léopold Lussier.

Affaires extérieures

Michel Giroux.

Soirées récréatives.

Gratien Dallaire.

Accueil.

Réal Denis.

Président: Robert Petit.
Présidente: Rolande Brechu.
Treasurière: Nicole Sigauis.
Secrétaire: Guy Côté.

Loisirs

(Jean-Paul Michaud)
Louise Roy.

Occupationnels
(Louise Roy)
Andrée Dallaire

Cultures
(Monique Boudet)
Jacques Meunier

3
Texte présenté au
Révérend Père St. Martin, o. m. i.
le 13 août, 1963.

Rédigé par : Guy Côté, secrétaire.
Lu par : Roldane Brachet, présidente

Révérend Père St. Martin,
chers chers parents,
chers amis,

C'est pour nous un
très grand plaisir de nous fêter ce
soir. Bien que le modeste pro-
gramme de cette soirée suffise
à peine à vous exprimer toute
notre reconnaissance, nous y
avons mis la toute notre âme
et tout notre amour.

Ce soir nous célébrons
votre départ avec le sourire
aux lèvres mais nous savons
bien que dans votre cœur,
il n'y a place que pour
de l'affliction.

En effet, pour nous,
Père St. Martin, vous avez été
plus qu'un ami et à tel point
que nous n'hésitons pas à vous
tituler de co-fondateur des Copains.

Par votre dévouement
notre compréhension, votre amour
de la jeunesse, nous avons eu
notre part de plus d'un ~~ma~~
mais pas et vous attirer les
bonnes grâces et l'admiration
des parents.

Vous êtes venus sur terre, vous avez marché dignement sur les traces du Christ et nous à votre tour, nous marchons sur les vôtres. Si parfois le chemin est rocailleux et si nous nous écorchons les pieds si dans l'abîme nous tombons, avec un sourire en pensant à vous, frères du Christ, nous nous relèverons, nous panserons nos plaies et nous reprendrons la route en marchant dans vos pas, certains qu'après nous n'y retomberons plus.

Pour sûr, le temps, le lieu, la terre entière ne sauraient nous faire oublier les divers moments où nous vous avez introduits à la découverte d'une des choses les plus merveilleuses du monde: l'Amitié; et pas n'importe quelle amitié, car il en existe plusieurs. Mais la vraie, la bonne, la pure amitié: celle qui nous invite à tout partager: joie et chagrin; celle qui nous invite au vrai amour. A notre manière nous avons choisi de vous démontrer l'amour que nous vous avez enseigné. Ce n'est donc pas seulement une formule sociale que nous posons ce soir, mais une réciprocité à votre don à votre acte d'amour. En effet, nous nous

pourrions Père St. Martin
qui aux fontaines des dépai-
tisme, des pessimisme, des
idéologies despotiques, des phi-
losophies inhumaines, des
conventiones sociales non-chré-
tiennes qui nourrissent trop
notre jeunesse, nous avez su
opposer votre feu de bonté, de
spérances et d'espérance. Ainsi,
avec tout le bagage que nous
nous avez donné, nous saurons
dans la vie nous frayer un
chemin digne des "Lopains".
Et tant pis s'il faut cueillir
l'épine avec la rose, notre
cœur en portera des déchiru-
res, mais ce seront des écor-
chures d'épines glorieuses.

Grâce à nous, notre his-
toire est comme cette légende
"Quand un ruisseau coula
on lui fit un barrage, quand
une rivière coula on lui dressa
un barrage, quand un fleuve
coula, on lui éleva un barrage
mais l'eau atteignait quand
même la mer."

N'oublions pas non plus
qu'en nous célébrant ce soir,
nous fêtons aussi tous ceux
qui comme nous nous ont
aidés, soit financièrement,
soit par leurs encouragements,
soit par leurs prières, et qui
sont ici présents dans cette
salle. A ceux-là aussi, nous
disons notre reconnaissance
la plus chaleureuse et nous

leur passion une réciproque
cité d'aide.

Merci à notre Père St Martin
Merci à nos chers parents,
Merci à nos chers amis,
qui tous réunis dans
une même flamme travaillent
à la réussite de notre beau
mouvement.

Sincèrement,

"Les Capains"

4 La danse et nos réunions.

(20 août, 1963).

Opinion du Père Jobin.

La danse doit être une
de nos dernières activités à cause

- 1° du danger de l'accouplement
- 2° de l'égoïsme;

(qui pourrait survenir)

Définition de l'égoïsme: recherche
de soi chez l'autre qui empêche
que l'on s'oublie vraiment pour
aller aux autres avec désinté-
ressement.

Désavantages

de la danse dans
nos réunions.
1° Ce n'est pas la danse elle-même qui constitue le mal.

Nous travaillons ça surtout dans
un party mais si nous le prati-
quons durant nos réunions, il sem-
blera à nos parents et aux prêtres
qui nous conseillent que nos réu-
nions ne sont que des fêtes
pour aller danser.

2: Nous ferons probablement
des danses en quand nous les
organiserons, nous dirons ce soir-
là à nos parents que nous allons
danser et non pas que nous allons
à une réunion.

3: Ceux qui veulent absolu-
ment avoir de la danse comme
passé-temps principal n'ont qu'à
se rendre aux salles des diffé-
rentes organisations qui s'occu-
pent de danses pour les adoles-
cents.

N.B. Ce texte a été rédigé le 4 juin,
1963 et transcrit dans le journal le
23 septembre, 1963. Je voudrais vous
faire remarquer que jusqu'à
date, les Copains n'ont pas encore
organisé une soirée de danses po-
pulaires (voir I, 11-13) et ils ne s'en
portent que mieux. Les réunions
sont déjà tellement chargées que
nous n'avons pas besoin de la
danse.

"À travailler pour les autres
ou s'enrichit"

Enquête parmi les Copains (37)
 (22 filles, 15 garçons.
 Samedi, le 19 octobre, 1963)

1. Dites le nombre d'organisations auxquelles vous faites partie.
 Pour 37 Copains: 419 organisations.
 Moyenne: 3.2

2. Etes vous libre:

a) Samedi après-midi:
 17 filles sur 22.
 9 garçons sur 15.

b) Dimanche après-midi:
 17 filles sur 22.
 10 garçons sur 15.

3. Quel- vous en pour ce l'été participi à un cours?
 8 filles sur 22.

- Lise Cossette: Monitrice.
- Louise Dallaire: Français et Anglais.
- Andrée Dallaire: Cours d'Anglais.
- Louise Roy: Monitrice.
- Lise Petit: Monitrice.
- Selma Perron: Monitrice.
- Kathleen Lafond: Cyclo-tourisme.
- Berquette Bellemare: Monitrice.

3 garçons sur 15.

- Guy Côté: Moniteur.
- Michel Guay: Moniteur.
- Jacques Desmarais: Moniteur.
- François Lanique: Moniteur.

4. Quel- vous en fait la pelote concernant les Copains? (Ils sont écrits dans la 3e partie de ce journal)

5. Quels sont ceux qui sont satis-
faits p^r possession des timbres?
30 Copains sur 37.

6. Quels sont ceux qui désirent prê-
ter des fonds à la Troupe?
37 Copains sur 37.

"Renue des lois"

(par le comité, date: le 2 novembre, 1963
et 9 nov. '63).

- 1^o Il n'y aura pas de politique devant
les assemblées.
- 2^o Chaque personne qui veut faire par-
tie du club comme membre officiel
doit payer ses cotisations dans la
mesure du possible (elle est de \$1.⁰⁰).
- 3^o Chaque membre nouveau aura une
période d'essai s'étendant sur 2 mois.
- 4^o L'âge d'entrée est de 16 à 18 ans.
- 5^o Les assemblées régulières sont obli-
gatoires (8 hrs à 11 hrs. 30 min).
 - a) On peut manquer avec une
raison majeure;
 - b) Le secrétaire prendra les pré-
sences discrètement;
 - c) Le secrétaire fera part au
comité de 3 absences de suite
non-justifiées d'un membre
ou de 5 absences éparpillées
non-justifiées d'un membre.
- 6^o Notre organisation est itudiente.
(par exclusivement)
- 7^o Il n'y a aucune promesse ou ini-
tiation officielle (mais soirée d'initiation).

- 8° Nous avons une association chrétienne
- 9° Les membres des Copains ont droit à un vote de non confiance par une loi.
- 10° La double charge n'est pas acceptée. Exemple secrétaire ne pourrait être président.
- 11° Le terme est fixé à 6 mois pour chacune des charges.
- 12° La liberté de parole est respectée.
- 13° La réunion est obligatoire à toutes les 2 semaines.
- 14° Chaque membre doit être fidèle au fait et en paroles (réprimander ^{permettre à ceux qui ne font pas}).
- 15° On agit devant les réunions de la façon la plus démocratique.
- 16° Défense d'apporter de la bière à la salle. Quelque membre en état d'ivresse sera renvoyé.
- 17° Un membre doit se comporter bien à l'endroit des mes du groupement sera disposé, après consultation, devant une période déterminée de temps.
- 18° Les parents = conseillers, modérateurs et amis. Représentation des parents à chacune de nos assemblées. Libre de venir à toutes nos activités.
- 19° Autorité de la ville = autorité sur chaque citoyen, mais non sur le groupe des Copains.
- 20° Mode d'élection de la présidence, vice-présidence, secrétariat et les chefs de comités. Suffrage universel secret.
Avant l'élection:
Mise en candidature par propositions (justification de la transition)
b) avec

secondement (avec raison
pour justifier).

N. B. 1^o Présidence, vice-présidence et secré-
tariat et chefs de comités actuels demeu-
rent une candidature. (à moins de dimis-
sion définitive).

2^o Terme de 6 mois.

3^o Terme renouvelable.

4^o Propositions faites à une assem-
blée générale et élection à l'assem-
blée suivante.

5^o Droit de refuser d'être proposé
ou élu.

6^o Droit de démission pour tout
membre élu. (Élection complé-
mentaire dans ce cas pour
combler le siège).

7^o Dépouillement des votes par
un président d'élection avec
d'autres responsables non
candidats à l'élection.

21^o Nos buts:

1^o Se réunir sereinement entre
jeunes garçons et filles.

2^o Apostolat dans notre milieu.

3^o Découvrir la puissance de l'amitié;
expérimenter cette vraie
amitié tout en travaillant
au bien-être de la société.

N. B. Le texte officiel de la cons-
titution est dans le cahier du
secrétaire. Ici, les chiffres ne cor-
respondent pas à ceux du texte offi-
ciel.

"La pureté de l'intention

l'apprentissage de la constance est

(Marcel Colin br. mariste)

7.

*Extrait d'une lettre du Pire
Saint-Martin, mi.*

1 décembre 1963

Bien chère Selma,

Le Comité du Journal s'organise de plus en plus; je te félicite, toi et ton équipe de greffiers. Les nouvelles que tu me transmets me font énormément plaisir.

Il me fait particulièrement plaisir de constater que le "spirit" du groupe est à la hausse; on dirait, comme la flamme allumée sur le tombeau de John Kennedy, que son esprit ne s'éteindra pas. Je vous en félicite aussi.

Il fait bon vous voir vous acheminer vers une "Constitution" définitive, plus précise, fondée sur vos besoins et sur vos expériences actuelles, orientée vers un idéal de perfectionnement humain et chrétien qui est à votre honneur. On dira, après ça, qu'on ne peut pas faire confiance aux jeunes!!! Le Concile aura rappelé à plusieurs, j'espère, que l'Esprit n'est pas la propriété de quelques-uns.

En lisant, il me venait en tête bien des idées, et entre autres une suggestion qui touche votre initiation, qui tend à devenir un article de votre Constitution, une sorte d'institution; pour que chacun se sente spécialement engagé dans un groupe à fin commune, il me vient à l'esprit que peut-être les épreuves de l'initiation pourraient être les mêmes pour tous et limitées à quatre ou cinq; elles pourraient être de plus un caractère, disons, "symbolique", chaque symbole reflétant un idéal particulier que poursuit le groupe; ainsi chaque épreuve aurait tout simplement pour but d'exprimer le symbole, de le rendre vivant. Je prends un exemple entre plusieurs: la discipline de groupe. L'épreuve pourrait être une "prostration" devant le président ou l'Exécutif, un coup d'épée ou de fouet léger sur l'épaule ou la remise d'un trophée qui "Symboliserait" la reddition, l'obéissance aux règles du Groupe. Tout ceci reste une idée...entre bien d'autres.

8.

*Amendements
(à la Constitution)*

(7 déc 63)

- 2^e Constitution -

(après amendements).

Texte officiel rédigé par
Ghuy Côté.
(accittain)

I. Loi de politique:

Il a été décidé qu'on ne discuterait pas politique et que tout ce qui entoure ce sujet devant les assemblées obligatoires étant donné que cela mène à des discussions interminables et qu'il n'en résulterait qu'un désaccord au sein des Copains. Cependant, la Constitution ne défend pas avec l'assentiment des Copains, de faire de temps en temps des discussions genre forum sur certains problèmes politiques de l'heure ou autres.

II. Des Cotisations:

-1^o Les cotisations sont de 2.00 par an.

-2^o On paye ses cotisations toujours à partir du 30 mars, anniversaire de fondation de notre club.

-3^o La date limite pour payer ses cotisations est de 3 mois, c'est-à-dire ordinairement entre le 30 mars et le 30 juin.

-4^o Un futur membre, c'est-à-dire quelqu'un qui est à l'essai, ne doit pas payer ses cotisations qu'après l'acceptation définitive.

-5^o On ne remet pas les cotisations lorsqu'un membre quitte le club et cela en tout temps.

" Quand on s'oublie, on n'a pas peur "

Comment entrer dans le mouvement

-1° D'abord, un membre qui voudra faire entrer dans le club un candidat, devra présenter ce candidat au chef du comité d'accueil qui se chargera de prendre son nom, adresse, etc..., et de voir s'il remplit les conditions. Celui-ci soumettra sa demande au conseil et donnera le nom de son candidat aux chefs du secrétariat.

-2° Un candidat, avant d'être accepté dans le club comme membre officiel devra subir une période de 2 mois, pendant laquelle il sera initié aux lois de l'association, aux activités et aux buts.

-3° A l'avenir, l'âge d'entrée dans le club est catégoriquement fixé entre 16 et 19 ans.

-4° Cependant, les membres actuels qui n'ont pas 16 ans et les candidats qui eux aussi n'ont pas l'âge requis et qui ont été présentés comme aspirant - Copain avant le 16 de novembre, 1963, pourront rester dans l'association.

Les assemblées:

-1° Les assemblées régulières sont obligatoires.

-2° Les heures d'assemblée sont entre 8 heures et 11 heures et trente.

-3° On peut manquer ces assemblées avec une raison majeure et justifiable.

-4° Autant que possible, un membre doit appeler son responsable pour l'avertir lorsqu'il manquera.

une assemblée et lui donnera sa raison

-5^e Le secrétaire prendra discrètement les présences

-6^e Après plusieurs absences non-justifiées, soit de suite ou non, le membre se verra averti par le Conseil, puis si ses absences non-justifiées se reproduisent, le membre se verra obligé de quitter les rangs du club.

-7^e Les membres seront avertis (aux assemblées et non par téléphone) pour la tenue des activités non régulières et non-obligatoires.

V Club étudiant:

C'est une association étudiante, mais le club n'est pas exclusivement étudiant. Nous accueillons dans nos rangs tous les jeunes personnes ou filles de bonis volonté et qui remplissent les conditions requises.

VI Initiation:

-1^o Il n'existe pas de promesse ou d'initiation officielles.

-2^o Cependant, les nouveaux membres seront soumis lors d'une soirée que l'on appellera la soirée d'initiation à un jeu qui servira en même temps d'un test de caractère.

VII Association chrétienne:

C'est une association chrétienne. C'est à dire que tout chrétien, qu'il soit catholique ou non, peut faire partie du club. Nous ne voulons pas faire de discrimination religieuse, encore moins raciale.

VII
On peut faire un vote de non-
confiance à une loi, ce qui équi-
vaudrait quasiment à un vote de
non-confiance au gouvernement.

VIII
Les charges:

-1° La double charge n'est pas accep-
tée.

-2° Le Conseil agira de la sorte pour
que toutes les charges soient distri-
bues équitablement à tous les Copains.

IX
Liberté de parole:

La liberté de parole sera respec-
tée dans toutes nos activités, à moins
qu'un membre ne demande la parole
de telle sorte que pour faire perdre
du temps à ses Copains, ou pour
dire des choses qui iront à l'en-
contre de l'esprit chrétien. Dans ce
cas, ce membre se verra refusé ou
coupé la parole.

X
L'attitude des Copains:

-1° Le Copain doit être d'accord avec
l'amitié.

-2° Le Copain doit avoir une tenue
morale chrétienne dans et au dehors
des assemblées.

-3° Si un membre n'affiche pas une
bonne tenue morale en dehors des ac-
tivités comme au dehors, de telle sor-
te que cela nuise au mouvement,
il se verra averti et s'il ne revient
pas à de meilleurs sentiments, le
Conseil se réserve le droit de
l'exclure de l'association.
"Seule une vie pécore pour les autres, vaut la peine
d'être pécore (Einstein)"

XII Attitude démocratique:

Dans toutes les (assemblées) acti-
vités et spécialement dans les assem-
blées obligatoires et surtout aux
assemblées du conseil, on agira de la
manière la plus démocratique pour
une parfaite coordination de tous les
efforts.

XIII Règlement pour la boisson:

-1° Il est strictement défendu, à
tous les membres, à leurs invités,
aux parents d'apporter de la boisson
à n'importe laquelle de nos activités
et (si cela se reproduit) à la salle, à
moins que le Conseil en décide autre-
ment.

-2° Un membre qui viendra aux ac-
tivités en état d'ivresse, se verra refu-
sé d'accéder à ses activités, et si cela
se reproduit trop fréquemment, il pou-
ra être jeté du club, après aver-
tissement, sur une décision du conseil.

XIV Disposition ou exclusion temporaire:

Un membre qui fera à sa tête
ou qui ira à l'encontre des buts
du groupe, sera, après avertissement,
déposé pour une période déterminée
par le conseil; c'est-à-dire que le
membre sera privé des réunions et
des activités du club durant une
période déterminée.

XV Les parents:

1° L'autorité des parents se borne
à un rôle de conseiller, de modérateur
et d'ami. Ils ne peuvent pas prendre

une juridiction immédiate pour le club. Si le cas de contraire se présente entre les Copains et leurs parents, ils ne pourront que conseiller. Si l'affaire est grave et que les Copains maintiennent leurs positions, libres à eux (les parents) de dépendre à leur fils ou fille de faire partie du mouvement.

-2° Lorsque un contraire se présente entre les "Copains" et leurs parents, nous demandons aux parents de ne pas se prononcer au groupe, comme tel, mais de régler leur différend avec leur garçon ou fille.

-3° Les parents ont le droit de se faire représenter à chacun de nos activités.

-4° Tous les parents sont libres de venir à toutes nos activités.

XVI L'autorité de la ville.

L'autorité de la ville se base à une nullité immédiate, sinon que par l'autorité que lui a légué la population en vertu de ses pouvoirs. Toute notre reconnaissance à la ville est une reconnaissance pure et simple.

XVII Le mode d'élection.

-1° La présidence (le président et la présidente), la vice-présidence (le vice-président et la vice-présidente), le secrétariat (le secrétaire et la secrétaire), les chefs de comité sont élus aux suffrages universels secrets.

-2° Avant l'élection, on fait d'abord la mise en candidature (pour être au poste) avec seulement une proposition

a) par proposition avec une bonne et justifiable raison; b) par son secondement

3^e Il est entendu que la présidence, la vice-présidence, le secrétariat et les chefs de comités ne sont en candidature pour un autre poste, avec seulement une proposition, à moins que leur nom n'ait déjà été démissionné comme membre du conseil.

-4^e Le terme à tous les postes du gouvernement est de 6 mois. (Le gouvernement comprend: la présidence, la vice-présidence, le secrétariat et tous les chefs de comités.)

-5^e Le terme à un poste du gouvernement est renouvelable et) mais non consécutif.

-6^e Les propositions et les secondements seront faits à une assemblée et l'élection à l'assemblée permanente.

-7^e Quelqu'un qui se verra élu à une proposition et secondé par la suite devra dire s'il accepte ou s'il refuse pour être éligible à l'élection.

-8^e Une fois élu, le membre du conseil pourra démissionner et son siège sera comblé lors d'une élection complémentaire qui sera faite de la même façon qu'aux élections générales.

-9^e Le dépouillement des votes sera fait par un président d'élection avec d'autres responsables qui ne sont pas candidats dans l'élection.

Nos buts:

-1^{er} Le premier paiement entre jeu nos garçons et filles en s'adonnant à tous les genres de loisirs sains,

bonnetes, enrichissantes et diversifiées.

-2^e Faire comme une travail d'apostolat dans notre milieu, en organisant des loisirs sains, bonnetes, enrichissantes et diversifiées pour toutes les femmes de notre milieu.

-3^e Discourager les richesses extraordinaires de la paix amitie; experimenter cette amitie dans le bien, pour que le jeune garsou et la jeune fille en retirent un enrichissement de leur personnalité et pour qu'ils apprennent les exigences de l'amour en se donnant à leurs copriees et leurs amoureux, et en organisant leurs loisirs.

9.

LA TROUPE DE THÉÂTRE DES

COPAINS.

Pour vous renseigner un peu sur cette troupe de théâtre, voici un article du journal des Normaliennes de l'école Normale Notre-Dame de La Roche de La Roche (Décembre, 1963).

Noël sur la place

Le groupe « Les Copains » est un organisme reconnu par la commission des loisirs de la ville de Rouyn. Il a commencé ses activités sous l'instigation des membres de la J.E.C. Il est composé de jeunes de seize à dix-huit ans désireux de s'amuser sainement en compagnie d'étudiants de leur âge.

Après avoir étudié la situation précaire des loisirs de notre cité, des copains ont décidé de tenter d'y remédier en fondant une Troupe de Théâtre. Celle-ci présente une pièce d'Henri Ghéon : « Le Noël sur la Place », vendredi le 13 décembre à huit heures, au sous-sol de l'église Immaculée-Conception, Le théâtre du célèbre auteur contemporain est uniquement constitué de pièces religieuses. Cela ne le dévalorise en aucune façon. Des critiques éminents affirment que le (il m'en maque un bout...)

La pièce se résume ainsi : des romanichels décident de jouer les Mystères sacrés de l'enfance de Notre-Seigneur afin de réparer le vol d'une malheureuse poule. Cependant, leur mentalité vagabonde les empêche de présenter la vie du Sauveur d'une façon essentiellement sérieuse. Ils s'expriment par des mots savoureux et assaisonnent l'enfance du Christ de situations particulièrement cocasses. Cela ne les empêche nullement de présenter des vérités sublimes. Ils mettent ainsi à la portée des simples humains la grandeur infinie de l'Amour.

Mesdemoiselles Nicole Sigouin, Lise Petit et Messieurs Gratien Dallaire, Roger Côté, Robert Petit incarneront les principaux personnages de la pièce. Ne vous étonnez pas, chers lecteurs, de constater le petit nombre de participants. Chacun d'eux représentera plusieurs figures des temps bibliques. Ces manifestations exigent de leur part une somme de travail imposante. Leurs efforts assidus sont dirigés par un professeur du Collège classique. Il les initie depuis deux mois aux secrets de l'art dramatique. Plusieurs autres personnes travaillent dans l'ombre à la réussite de l'œuvre. Mademoiselle Selma Perrier confectionne les costumes et Monsieur Guy Côté réalise les décors. Le tout se déroule sous l'habile direction de Monsieur Ronald Perrier et de Mademoiselle Louise Roy.

Chers lecteurs, nous attendons une réponse favorable à l'invitation que nous vous lançons. Nous espérons passer en votre compagnie une soirée charmante. Nous comptons sur vos encouragements car, de votre aide, dépend le sort de la troupe.

Louise Roy, B-2.

Un aspect du loisir.

Un aspect du loisir, c'est qu'il peut être un recueillement, une décantation et mise en ordre, une reprise d'équilibre après les obsessions et les secousses de la vie active, et qu'ainsi il permet une meilleure possession de soi.

Sertillanges.

A réfléchir...

La chose la plus difficile pour l'homme, c'est d'organiser ses loisirs. Goethe.

- INDEX -
pour la
Deuxième Partie

Titres	Pages
1. Statuts	1 - 2
2. Comité d'organisation	2
3. Éloges au Père St. Martin	3 - 6
4. La danse et nos réunions	6 - 7
5. Enquête parmi les Copains	8 - 9
6. Revue des lois. (29 novembre, 1963)	9 - 10 - 11
7. Lettre du Père St. Martin. m. (1 déc. 63)	12
8. (Armenements) (2 ^e constitution) (1 déc. 63)	12 - 13
9. <u>Texte officiel</u> de la 2 ^e Constitution	13 - 20
10. Troupe de théâtre des Copains	20 - 21
10.	

Faits

divers.

Sincères remerciements.

1. Au Révérend Père St. Martin, o. m. i.
 (Lire le texte présenté lors d'une soirée tenue en l'honneur du Père St. Martin, mardi, le 13 août, 1963.)
 (voir II, p. 3).
2. Au Révérend Père Jabin, o. m. i.
 Il fut présent à notre deuxième réunion ^(20 avril, 1963) et sut nous inspirer des idées justes. Il nous a permis, par ses conseils judicieux, de partir du bon pied.
3. A M. et Mme François Petit,
 pour leur grand dévouement auprès de nous. Tous nous les en remercions. Nous avons toujours été reçus comme leurs enfants dans ce foyer.
4. A M. et Mme. Côté,
 pour nous avoir permis très généreusement l'accès de leur demeure fréquemment et au tout début quand nous avions le plus besoin d'un local pour nous permettre de nous stabiliser.

5. A M^{re} Mme Victoria Dallaire,
pour avoir mis à nos-
tre disposition (avec bonté il
faut le dire) leurs maison, gran-
ge et champ à plusieurs reprises

6. A M^{re} Mme Jos Dallaire,
pour leur hospitalité lors de
notre réunion du 18 mai, 1963.

7. A tous nos Parents,
qui ne sont pas mention-
nés ici séparément et qui se
dévouent sans cesse pour nous
leurs enfants. Nous sommes très
reconnaissants et bénissons Dieu
de nous avoir donné des parents
tels que vous. Que Dieu nous
pardonne notre ingratitude et
notre indifférence parfois incons-
cientes!

8. A M. Paul Carheil,
pour son don généreux lors
du banquet de jeudi, le 29 août '63

9. A la F. O. L. N. O. Co.,
pour un don très apprécié
en l'occasion de la journée d'étude
de dimanche, le 8 septembre '63.
Surtout, nous n'oublions
pas qu'elle nous a permis d'utili-
siner son influence pour nous
frayer un chemin dans la jeu-
glerie de la société

10. A la société des "Moose",

11.

A la Commission des Loisir de la ville de Rouya,

(pour le loyer de novembre et decembre)

Le local que nous avons aidee les Copains a se solidariser. Nous sommes tres reconnaissants.

12.

A la Troupe de theatre des Copains qui a vaucoulo^u polutionnee le probleme des loisir qui existe a Rouya.

13.

Activités estivales (1963)

1. Nous déplorons le malencontreux accident qui survint à Rial Denise et qui lui causa la perte de trois parties de doigts sur sa main gauche. Les Copains l'ont visité à l'hôpital et lui ont donné des bouts de manchettes.
2. Denise Côté a dû aller à l'hôpital durant une semaine pour faire l'enlever son appendicite. Elle a reçu un pendantif de la part des Copains.
3. Lise Petit a été frappée par la maladie alors qu'elle était au Fato d'Amos. Elle a dû revenir chez ses parents sans terminer son cours mais réparassons-nous, grâce à son jeune âge, elle pourra reprendre le cours l'an prochain.
4. "J'ai vu un lynx qui est blessé que je passais une semaine au chalet. Ce fut une expérience saisissante car il était à vingt pieds de moi" Selma Perrin
5. Andrie Dallaire a reçu chez elle une étudiante anglaise ^{Joanne G. Cuthbert} dans le but d'apprendre à parler l'Anglais. Elle est ensuite allée chez une de ses amies qui demeure dans un milieu anglais. Elle a profité de son voyage et dit aimer la mentalité anglaise canadienne. Louise Dallaire a reçu Jeanne Todd.
6. Voyage sur lac St. Jean (30 août au 8 sept 63)

Voyage sur le pouce au Lac St-Jean.

Avec: Robert Petit
Alain Denis
Guy Côté
Léo Vanasse
Bratton Dallaire

Vendredi 30 Août '68:

Coucher chez Guy.

Samedi 31 Août:

Lever: 4.45 hres

Commence à faire du pouce à 6.00 hres.

Léo, Robert et Guy partis à 6.30 hres.

Alain et moi partis à 8.10 jusqu'à Cadillac (8.45)

Cadillac (9.10) à Rivière Eva. (9.20)

Rivière Eva (10.05) à Marlartic (10.15)

Marlartic (10.30) à Vald'Or (10.50)

Dîner à Vald'Or.

Vald'Or (1.20) à Grand-Remous (4.00)

Grand-Remous (4.45) à Maniwaki (5.10)

Maniwaki (5.45) à Messines (6.00)

Messines (6.02) à Bouchette (6.10)

Bouchette (6.40) à Hull (8.00)

Souper chez oncle Aurélien (9.00)

10.40 chez la tante à Guy.

Coucher: 12.30.hres.

Dimanche 1 sept.

Lever: 6.30

Messe: 7.30

Déjeuner chez tante à Guy

Commence à faire du pouce à 10.00 hres avec Guy.

Ottawa (12.00) à Montréal (3.00)

Traverser le pont Victoria dans la boîte d'un "pick-up".

Arrivés chez tante à Guy à 5.00 hres.

Souper " " " "

Téléphone à oncle Frère Jean-Joseph.

10.30 hres: tour au parc Lafontaine.

12.45hres: Coucher chez tante à Guy.

Lundi 2 sept.:

Lever: 9.15

Déjeuner chez tante à Guy.

Rencontre de Normand Denis.

Visite de l'Oratoire St-Joseph, du Musée de cire et de l'hotel
Reine Elisabeth.

Souper aux "hot-dogs".

Visite de Radio-Canada.

Montée à l'observatoire de la banque Impériale (45 étages).

Coucher chez tante à Guy. (1.00)

Mardi 3 sept.:

Lever: 5.45 hres.

Commence à faire du pouce à 8.15 hres avec Léo et Guy.

Montréal (9.20) à Trois-Rivières (11.00)

Dîner à Trois-Rivières.

Rencontre de Alain et Robert Dans un autobus de la ville.

Trois-Rivières (2.20) à Ste-Anne de la Pérade.

Ste-Anne de la Pérade à Québec (4.00)

Rencontre de Alain et Robert à 5.45 hres au Kresge's.

Souper à l'Esplanade (7.00)

Voyage sur le pouce au Lac St-Jean.

Hotel St-Roch: 9.15 hres.

Coucher: 12.00 hres.

Mercredi 4 sept.:

Lever: 8.15 hres.

Déjeuner au Casse-Croûte Lafayette.

Visites des Plaines D'Abraham, de la promenade, du Parlement, du Château Frontenac, et de l'église Notre-Dame des Victoires.

Commence à faire du pouce à 1.00 hres avec Robert.

Pouce pour sortir de Québec.

Québec (4.30) à Barrière (5.10)

Barrière (6.15) à Rond-Point (7.55)

Rond-Point (7.56) à Bagotville (8.10)

Coucher à 12.00 hres au chalet chez mon oncle.

Jeudi 5 sept.:

Lever: 10.00 hres.

Déjeuner.

Dîner au presbytère.

1.45 hres: visite du port à Port-Alfred.

3.15 hres: Visites de Chicoutimi, Arvida, Shipshaw, Kénogami, et Jonquière.

6.00 hres: Souper au presbytère.

Rencontre de Jean-Roch Tremblay.

8.00 hres: rencontre de Louise, Béatrice et Lise Perron.

1.00: coucher (au chalet).

Vendredi 6 sept.:

Lever: 8.45 hres.

Dîner au presbytère.

Bagotville (1.30) à Base Aviation (avec Alain).

Base à Rond-Point.

Rond-Point à Jonquière.

Traversée de Jonquière en Tunderbird.

Jonquière à St-Bruno.

St-Bruno à St-Jérôme.

St-Jérôme à Desbiens.

Desbiens à Chambord.

Chambord à Roberval.

Souper chez mon oncle.

Parties de quilles au Centre des Loisirs de Roberval avec Jean-Guy Boily.

12.00 hres: Coucher.

Samedi 7 sept.:

Lever: 8.30 hres.

Pouce avec Léo.

Roberval (10.00) à St-Félicien (10.25)

St-Félicien (10.30) à ZOO (10.45)

Visite et dîner au ZOO.

Zoo (1.30) à St-Félicien

St-Félicien à Normandin.

Normandin à Dolbeau.

Arrivée au Monastère à 3.30 hres.

6.00 hres: souper au monastère.

7.30 hres: rencontre de oncle frère Pacôme.

8.30 hres: coucher.

Dimanche 8 sept.:

Lever: 5.45 hres.

Messe: 6.15 hres.

7.00

Voyage sur le pouce au Lac St-Jean.

Dimanche 8 sept. (suite):

7.00: déjeûner.

8.30: visite du monastère, de la ferme, chocolaterie, etc.

9.30: départ. (pouce avec Robert).

Dolbeau à Normandin.

Normandin à St-Jérôme.

St-Jérôme à St-Bruno (12.00) (dîner là).

St-Bruno à Hébertville

Hébertville à Barrière.

Barrière à Québec.

Québec à Lévis (traversier).

Lévis à St-Romuald (autobus)

Coucher dans la prison de St-Romuald avec Robert.

Alain et Léo couchés à la prison de Charny.

Lundi 9 sept.:

Lever: 5.45 hres.

St-Romuald à Charny (rencontre de Alain et Léo).

Charny à Québec.

Québec à Route 2 (déjeûner là) (pouce avec Léo)

Route 2 (Québec) à St-Raymond.

St-Raymond à Donnacona.

Donnacona à Trois-Rivières.

Dîner chez tante à Robert.

Trois-Rivières à Maskinongé.

Maskinongé à Montréal (avec Pierre Morin de Radio-Canada).

Rencontre de mon oncle frère Louis à 7.45 hres.

Coucher à l'hôpital Notre-Dame de la Merci. (10.30)

Mardi 10 ~~Lever~~ sept.:

Lever: 5.45 hres.

Déjeûner.

Montréal à Ste-Thérèse (en Cadillac 863)

Ste-Thérèse à St-Jérôme.

St-Jérôme à Ste-Agathe.

Ste-Agathe à St-Faustin.

St-Faustin à St-Jovite (à pied: 4milles)

St-Jovite à Labelle (souper)

Labelle à Mont-Laurier.

Coucher aux frais de la ville. (hotel Lajeunesse).

Mercredi 11 sept.:

Lever: 7.30 hres.

Déjeûner (aux frais de la ville).

Mont-Laurier (9.00) à Rouyn (1.45). (dîner à Vald'Or)

Bilan:

Durée: 12 jours.

Distance: 1650 milles sur le pouce uniquement.

Nombre de Pouces: 58

Dépenses: \$20.00

Dutras
Vald'Or

- 7.
1. *Falco (Louise - Bouquetle - Michel - Grey)*
 2. *Serge Lesseppe*
 3. *Article de Journal (locum)*
 4. *Louise Dallaire parpape*
 5. *Voyage au lac St-Jean (Grey Coll)*
 6. *Voyage d'Andrie Dallaire*
 7. *Prise, Sine Lemayne*
 8. *Prise de peatrick Dallaire de*

Merci

(Prise en compte par les Copains, ven-
dredi le 7 février, 1964).

Merci, mon Dieu,
pour nos parents,
pour le mot gai en passant,
pour un regard bienveillant,
pour un sourire engageant,

Merci, mon Dieu,
pour la joie de chanter,
pour l'amitié,
pour les oiseaux,
pour tout ce qui est beau,
pour les Copains,
pour le pain quotidien.

Merci, mon Dieu,
pour ma vie,
pour tout ce qui sourit,
pour nos amis,
pour l'harmonie
et la chaleur
de nos cœurs,

Merci, mon Dieu,

Merci.

- Index -
pour la
Troisième Partie.

	Titres	Pages
I	1. Remerciements au Rén. Père St. Martin, o.m.i.	1-
	2. " au Rén. Père Jobin, o.m.i.	1-
	3. " à M et Mme François Petit	1-
	4. " à M et Mme Ubold Côté	1-
	5. " à M et Mme U. Dallaire	2-
	6. " à M et Mme Jos Dallaire	2-
	7. " à tous nos Parents	2-
	8. " à M. Paul Carheil	2-
	9. " à la F. O. L. N. O. O.	2-
	10. " à la société des "Moose"	2-
	11. " à la Comm. des Rén. Rnys	3-

II Activités estivales (1963)

1.	Accident de Rival Denis	5.
2.	Hospitalisation de Denise Côté	5.
3.	Mémoire de Rose Petit	5.
4.	Rencontre d'un lys	5.
5.	Visite chez Andrée Dallaire	5.
6.	Voyage au Lac St-Jean	5-6-7-8
7.		9.

Gratien

Introduction: Mise au point: Jack.

Les trois: Etant donné les circonstances et la tournure des événements, en ce grand jour de fête, l'émotion nous gagne et nous étouffe. (Hum Hum...) On reviendra tout à l'heure.

2^e entrée: (Alain bébé WAW²WAW.)

Gratien: Les Copains ont vu le jour le soir du 25 mars à huit heures 17 min. 14 sec. approximativement. C'était un beau poupon déjà très vigoureux.

Jack : ... depuis ce temps.

Alain : ... par surcroit.

Les trois: "Il était jeune..."

Gratien: Conversation saisie au feu de camp du 1^{er} juin: "Une chance que j'y ai goûté, parce que je pilais dedans."

Jack : ... tous se sont amusés.

Gratien: Nous notons également dans le journal un projet de pic-nic pour le 14 juin 1963 qui n'a pas encore eu lieu. Espérons que ce sera pour le 14 juin 1964.

Jack : ...conducteur.

Alain : (en kimono)

Gratien: Anecdote relative à la pièce: Michel veut jouer le rôle du Saint-Esprit.

Alain : ... à pied.

Jack : ... or des bouleaux.

Gratien: Arrête donc, tu voles le monopole à Guy.

Alain : ... crotte à mort.

Alain : ... nouveau président.

Jack : Pas de politique.

Gratien: T'es sorti des Copains. D'après l'épître de Guy aux Copains, loi 20^e, amendement 24^e : "..."

Jack : ...abolie.

Gratien: Toujours au cours de cette même assemblée, il y eût élection d'un nouveau conseil qui d'ailleurs fut le même. Les Copains ont innové ce soir là un nouveau papier d'élection, qui se vend au rouleau. (du White-Swan à part de ça.)

Alain : ...en terre.

Jack : ...à l'aise.

Gratien: Comme vous devez vous en être aperçu, depuis quelques temps la dernière mode aux Copains, l'empilage d'argent. Mais on ne peut pas les en blâmer, car ils veulent renflouer l'économie canadienne en achetant les obligations d'épargne du Canada.

Alain : partie de carte.

Les trois: Etant donné les circonstances et la tournure des événements, en ce grand jour de fête, l'émotion nous gagne et nous étouffe.

Une adolescente très maigre est convoquée chez la directrice de l'école.

- J'apprend que vous vous êtes encore disputée avec vos camarades. Pourquoi vous battez vous tout le temps?
- Je me battrai tant qu'elles me traiteront d'autosdrate!
- Autosdrate...pourquoi cela?
- Pas la moindre ligne courbe à l'horizon!

Petits enfants remettant un cadeau à leur mère pour sa fête: Tu sais maman, si seulement nous avions eu \$2 de plus, nous aurions pu t'acheter une couronne où il y avait écrit: "Repose en paix!" Nous voulions tellement que tu passes une journée tranquille pour ta fête.

Ce médecin essayait de remonter le moral d'un patient.

- VOyons. Votre état n'a rien d'alarmant. Moi-même j'ai souffert des mêmes troubles.
- Oui, gémit le patient, mais vous n'aviez pas le même médecin!

Un homme dit à son patron: "Il y a un muet qui veut vous parler!"

Le patron: "Etes vous sûr qu'il est muet?"

L'employé: "Certainement, c'est lui qui me l'a dit."

DANS L'ASCENCEUR

- Voici votre étage, ma fille.
- Comment osez-vous m'appeler votre fille?
- Ne vous ai-je pas élevée mademoiselle?

-Vous savez le cheval que vous m'avez vendu la semaine dernière?

-Oui, qu'est-ce qu'il a?

Il est tombé mort ce matin.

-Bien, comme je vous l'ai dit, il faisait quelquefois de drôles de tours, mais je ne savais pas qu'il faisait celui-là.

-Toto, avant de partir en vacances, as-tu laissé à manger pour le chat?

-Oui, maman, j'ai mis une boîte de lait condensé avec un ouvre-boîte.

-Maman, quel était le nom de la dernière station où le train s'est arrêté?

-Oh! ne m'ennuie pas! Je ne sais pas. Tu ne vois donc pas que je lis?

-C'est dommage que tu ne le saches pas, parce que mon petit frère est descendu du train à cette station.

-Si tu avais \$6.00 dans une poche et \$9.00 dans l'autre, qu'est-ce que tu aurais?

-J'aurais les pantalons d'un autre!

HISTOIRES

-Savez-vous quels sont ceux qui se rappellent le mieux leur passé?
-???
-Les mendiants.
-???
-Parce qu'ils veient des sous...venir.
.....

Un instituteur interroge ses élèves:
-toi, dis-moi quel nom donne-t-on à ce que dit une personne parlant toute seule ???
Un monologue.
-Très bien; et quand elles sont deux,
-un dialogue.
-Parfait; et quand elles sont quatre,
-Euh!... Un catalogue!

un gamin rencontre un camarade pressé:
Tiens
Tiens, Albert, comment vas-tu?
Très vite, répond Albert, sans arrêter

Pourriez-vous me remettre les cinq dollars que je vous ai prêtés?
Je n'ai rien sur moi.
Et chez vous?
Tout le monde va bien, merci.

Patron, Comment, à minuit et demi, vous êtes encore au travail,
Employé_ Oui, je passe mes nuits à mettre mes affaires à jour.

AMABILITE.

Deux sourds voyagent en chemin de fer. L'un d'eux sort un gros cigare de sa poche et dit à l'autre en le lui montrant:
Je suis désolé, cher ami mais je n'ai plus que celui-là.
L'autre prend le cigare en disant:
Merci beaucoup; c'est trop aimable à vous.

La locomotive arrête brusquement le train. Les passagers se heurtent un peu partout.
Passagères un peu énervées: Qu'est-il arrivé conducteur?
Conducteur: Pas grand-chose madame- madame, on a passé sur une vache.
Passagères: Etait-elle sur la voie ferrée?
Conducteur: ?????? Nom madame on n'a pas passé sur une vache----- rejoint dans la grange. Ah Ah Ah.....

Institutrice: Diane, jetez dans le panier ce que vous avez dans la bouche.

Diane: Je voudrais bien mademoiselle c'est un mal de dents.

Une dame dont la richesse suppléait à la beauté, fit peindre son portrait, par un éminent artiste de Londres. La toile terminée, l'artiste pria la dame de venir à son studio:
Eh bien madame, êtes-vous satisfaite? lui demanda l'artiste.

Je dois vous avouer, maître, que j'ai horreur de se nez.
-Je suis entièrement de votre avis, madame, mais c'est le vôtre.....

HISTOIRES.

Humour à Québec.

Dans une descente vertigineuse, apeuré, l'occupant d'une auto dit au chauffeur de taxi

"Malheur, si vos freins allaient casser!"

Soyez tranquilles, lui répond le chauffeur, je n'en ai pas.

- La jeune Thérèse a changée de classe cette année, et il lui faut un nouveau catéchisme.

Elle s'en va le demander aux éditions Fides.

-De quel auteur le voulez-vous, lui demande le libraire.

-ça m'est égal, répond la naïve enfant, de la hauteur que vous voudrez

-Le médecin: "C'est merveilleux! Vous êtes un tout autre homme aujourd'hui!"

LE patient: "Alors...docteur, soyez assez aimable pour envoyer votre note à...l'autre homme."

TROIS-SOUS-MARIN...

Un Français, un Anglais, un Américain vantaient leurs bateaux. Nos sous-marins, dit le Français, sont si grands que le commandant se promène en jeep pour donner ses ordres.

-Les nôtres, dit l'Anglais, sont si grands que le commandant se promène en jet pour donner ses ordres.

-Ce n'est rien, dit l'Américain, les nôtres sont si grands que le cuisinier se promène en sous-marine dans la soupe pour voir si les pois sont cuits.

Une vieille paysanne rentrait ses trois ânes à la fin du jour. Passe une bande d'écoliers qui lui crient:

-Bonjour la mère aux ânes!

-Bonjour...mes enfants!

-Pourquoi portes-tu des lunettes Jeannot?

-Parce que je suis myope.

-Ce n'est pas vrai.

-Si, c'est vrai.

-La preuve?

-Tu vois ce clou là-bas dans le mur? Eh bien, moi je ne le vois pas.

-Dis donc, maman, que voulais-tu faire avec les oeufs que tu m'a envoyés chercher?

-Une omelette.

-Ah! tant mieux...

La femme d'un savant se plaint à une amie:

-Ce n'est pas agréable, tu sais, d'avoir un mari distrait qui, le matin en partant, vous claque, puis embrasse la porte!

Pour cette recette, nous aurons besoin de---Canadiens de Montreal et les maple
leaf de Toronto se rencontre ce soir dans une joute qui sera surement---3oeufs,
2tasses de farine---la rondelle appartient à---1cuillere à thé de piment vert,
un soupçon de vanille---Jean Béliveau qui se prépare à faire---1tasse de lait
évaporé mais non---à l'arrière des buts du Toronto par---1/2 cuillère à thé de
sel et une pincée de poivre///. Battre les oeufs dans---les buts du Toronto. C'est
un brillant but fait par---la farine. Ajoutez graduellement le lait tout en---
attrapant la rondelle pour faire une passe à---la $\frac{1}{2}$ cuillère à thé de sel et le
poivre doivent laisser---Henri Richard qui prépare une nouvelle montée vers---
la cuillère de--- l'adversaire. Il dépasse la---piment vert///. Laisser mijoter
environ trois---Toronto qui viennent de compter leur---minute à 250⁰⁰. retirez du---
but. Le Toronto s'avance maintenant dangereusement vers le---feu. Ajoutez un peu
d'eau et laissez refroidir pendant---un autre but pour le Canadien. Un merveil-
leux but compté par Goyette assisté par---2 minutes. Remettez maintenant sur---
Richard et Geoffrion. La rondelle est mise au---feu pour environ 15 minutes. Bras-
sez lentement pour ne pas que---les Canadiens soient dépassés. Il y a maintenant
une bataille entre---le sel et le poivre. Lorsque vous êtes sûrs que votre recette
est manquée, jetez-la---sur le banc de punition pour deux minutes. La partie se
termine 3à3 pour Toronto grâce à leur dernier but compté par---la poubelle.

G.D.